

N/REF : 5/04/2024 9H04 C:263894 I:33809

V/Email reçu le Vendredi 05/04/2024 à 9H04

DIRECTION DES SPORTS

**11 BOULEVARD JEAN PAIN
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION

Résidence de - 2ans/Prof.
Cf localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 08 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 40 BD CLEMENCEAU 38000 GRENOBLE - AUCUN CONTACT

MOTIF : INTERVENTION POUR BOUCHE D'EGOUT SITUEE DEVANT LA PORTE D'ENTREE DU
GARAGE HALLE CLEMENCEAU

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 05/04/2024 A 16H00
POMPAGE AQUADRAIN ET POMPAGE ET REGARD EP EXTRACTION DE TERRE ET DE
FEUILLES SUR LE REGARD EP PLUS PERDU

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	353,80

TOTAL H.T.	353,80
T.V.A. a 10,00%	35,38
TOTAL T.T.C.En EURO	389,18

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN